DROIT DES PARTICULIERS

Fiscalité des successions : reconstituer l'actif, liquider les droits et déclarer

Une déclaration de succession se prépare longtemps avant son dépôt. Les donations antérieures se rapportent, les biens démembrés appellent une ventilation, les présomptions de propriété jouent et l'évaluation des immeubles reste le premier motif de rectification. Cette journée s'adresse à des praticiens confirmés et traite la reconstitution de l'actif taxable, la liquidation des droits par part et la phase déclarative jusqu'au contrôle. Les sept heures portent sur des successions à configuration familiale complexe et sur la conduite à tenir face à une proposition de rectification.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 088 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires et collaborateurs de notaires, avocats, experts-comptables, gestionnaires de patrimoine et juristes spécialisés en transmission.

PRÉREQUIS
Pratiquer régulièrement la liquidation civile des successions et maîtriser les régimes matrimoniaux.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Reconstituer l'actif net taxable d'une succession en intégrant les donations antérieures
- Justifier le passif déductible au regard des exigences de l'administration
- Liquider les droits de mutation par part successorale
- Traiter les capitaux d'assurance vie au regard des droits de succession
- Préparer la réponse à une proposition de rectification portant sur une évaluation

03 Programme détaillé

M1 Reconstitution de l'actif taxable

- Reconstituer la masse à déclarer
- Biens à déclarer et biens bénéficiant d'une exonération
- Passif déductible et justificatifs exigés
- Présomptions de propriété et traitement des biens démembrés
- Rapport fiscal des donations antérieures
- Cas pratique : Reconstitution de l'actif net taxable d'une succession comportant un bien démembré et des donations antérieures.

M2 Liquidation des droits de mutation

- Du barème à la note finale
- Application des abattements selon le lien de parenté
- Liquidation par part successorale et tarifs applicables
- Réductions de droits et régimes de faveur
- Traitement des capitaux d'assurance vie
- Atelier : Liquidation complète des droits d'une succession en présence d'un conjoint survivant et d'enfants de deux unions.

M3 Déclaration paiement et contrôle

- Sécuriser la phase déclarative
- Contenu et délais de dépôt de la déclaration de succession
- Options de paiement différé et de paiement fractionné
- Évaluation des biens et risques de rectification
- Conduite à tenir en cas de contrôle
- Mise en situation : Réponse à une proposition de rectification portant sur l'évaluation d'un immeuble successoral.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 088 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr